



Bulletin municipal de la commune de VAUX

Le mot du Maire

Chères Valoises, chers Valois,

Déjà décembre, les fêtes de Noël dans quelques jours et ce sentiment si familier d'une année trop vite écoulée. C'est le moment opportun pour marquer un temps d'arrêt et s'extraire quelques instants du flot des événements quotidiens.

Le passage à une nouvelle année suscite toujours des espoirs et des inquiétudes. Je suis conscient des multiples problèmes posés par le progrès et je comprends qu'il provoque des attitudes de méfiance, de peur, voire parfois de rejet. Les catastrophes écologiques et désastreuses qui affectent le monde illustrent parfaitement la vulnérabilité de l'homme face à la nature et la nécessité de préserver notre environnement. Néanmoins, je vous encourage à faire confiance à la nature humaine et à percevoir le progrès de façon positive. La science, à condition qu'elle soit maîtrisée par l'homme et notamment la médecine, est un formidable atout pour le futur et l'amélioration de notre vie quotidienne. Seule, une solidarité accrue entre les générations nous permettra de continuer sur cette voie.

Je souhaite que 2017 apporte aux Valoises et aux Valois, outre la santé si précieuse à chacun de nous, l'enthousiasme et l'énergie nécessaire à la réalisation de leurs projets les plus chers.

C'est dans cet esprit que je vous présente mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Bonne santé, bonheur, réussite professionnelle et harmonie familiale.

Votre maire,

Roland Simon



Sommaire

Le mot du maire,
Extraits des conseils,
Etat civil,
Informations,
Les manifestations
passées,
Zoom sur la jeunesse,
A vos agendas,
Divers.



Extraits des conseils municipaux du 2ème semestre 2016

Conseil du 8 septembre 2016

- **Démission de M. Jean-François Clévenot, 1er adjoint à effet au 1er août 2016.**

Le Conseil Municipal de Vaux a décidé à l'unanimité, de porter à deux le nombre d'adjoints au Maire. Madame Josyane LECLAIRE devient 1ère adjointe et M. Jean-Louis Mathieu passe 2ème adjoint.

Nomination de nouveaux représentants de la commune aux différents syndicats dont faisait partie l'adjoint démissionnaire :

- Syndicat Intercommunal de Pêche et de Loisirs (SIPELO)

Titulaires : M. Roland Simon, M. Christian Favre, Mme Nicole Collet

Suppléants : M. Jean-Louis Mathieu, M. Joël Fenninger, M. Jean-Pierre Combelles

- Metz Métropole

Madame Josyane LECLAIRE sera suppléante de Monsieur le Maire à Metz Métropole.

- **Contrat assurance des risques statutaires**

Le conseil municipal a décidé d'accepter la proposition de SWISSLIFE après consultation du centre de Gestion (Délibération N°34/2015 du 5 novembre 2015). Le contrat prendra effet au 1er janvier 2017, pour une durée de 4 ans couvrant les agents de la commune et les stagiaires.

Conseil du 26 septembre 2016

- **Modification des abattements communaux**

Le Conseil Municipal a décidé de modifier les abattements de base d'imposition de la taxe d'habitation, à compter du 1er janvier 2017 :

- L'abattement général à la base (AGB) passe de 15 % à 10 %.
- L'abattement pour personne à charge 1/2 (APC 1/2) passe de 15 % à 10 %
- L'abattement pour personne à charge 3 + (APC 3+) passe de 20 % à 15 %

- **Tarif périscolaire**

Le Conseil Municipal a décidé de supprimer la surtaxe de 30 € pour les enfants participant aux centres aérés, scolarisés à Vaux et ne résidant pas dans la commune.



Conseil du 27 octobre 2016

- **Modification des statuts de Metz Métropole**

Suite à la délibération du Conseil de Communauté en date du 26.09.2016 approuvant la modification des Statuts de Metz Métropole, le Conseil Municipal approuve la modification de ces mêmes statuts.

Conseil du 24 novembre 2016

- **Modification des tarifs du périscolaire**

- un tarif pour les enfants résidant ou scolarisés à Vaux
- un tarif majoré pour les enfants ne résidant pas à Vaux et non scolarisés à Vaux.

Les tarifs au trimestre sont majorés de 8%

- **Avenant à la convention entre la municipalité et l'association "les P'tits Loups"**

Un avenant sera établi concernant la facturation : l'association « Les P'tits Loups » encaissera directement les centres aérés tandis que le reste des activités relevant du périscolaire sera encaissée par la commune.

- **Le contrat de M. Pascal MARCELET sera renouvelé** pour un an à compter de janvier 2017

Etat civil au 15.12.2016

Naissances :

DETHIERE Noah né le 5 juillet 2015

Mariage :

27.08.2016 : Sylvie GUGGENBUHL-Sébastien PERNET

03.09.2016 : Claire DUBOIS - Victor MAURIER

Décès :

17.07.2016 : Pierre GOBERT

19.07.2016 : André CLEVENOT

03.08.2016 : Odette GOBERT née ANTOINE

04.11.2016 : Angeline FERNANDES née
CAILLOUX

10.11.2016 : Jeanne COLLE née GEOFFROY

Nous signalons aussi le décès de Mme Elise Scheffer, le 31 juillet 2015 à Préville
(information qui aurait dû figurer dans le bulletin de l'année dernière).



Informations

- Des panneaux d'information « **Voisins vigilants** » seront installés aux entrées de la commune.
- Une journée "**nettoyage environnement**" sera organisée au printemps avec la participation de bénévoles. Les volontaires qui ne l'ont pas encore fait peuvent se signaler en mairie.
- La conteneurisation pour le ramassage des ordures et du tri sélectif, mise en place par Metz Métropole sera effective dès le 5 janvier pour notre village. A certains endroits, le stationnement devra être interdit les jours de ramassage afin de permettre le regroupement des bacs et la manœuvre des camions. Pour les habitations ne pouvant pas être dotées de bacs, des conteneurs communs seront mis à disposition à proximité. L'année 2017 servira à valider les emplacements, pour envisager ensuite des aménagements "cache poubelles". A noter qu'à partir de 2017, le ramassage aura lieu **tous les jeudis, même les jours fériés**.
- Les ampoules d'une partie de l'éclairage public ont été changées et remplacées par des ampoules leds qui permettront une substantielle économie de consommation. Vous aussi pour l'équipement de votre maison, pensez à remplacer les ampoules à filaments par des leds. Selon le revenu du foyer, il est possible d'en obtenir gratuitement -ou à très bas prix- en se connectant au site www.mesampoulesgratuites.com
- Notre village n'a pas été retenu au titre des communes classées en état de catastrophe naturelle, suite à la sécheresse de cet été. En Moselle, seules 4 communes en ont bénéficié. Un courrier demandant le réexamen sera adressé au ministre.
- Le Tour de France 2017 passera sur la D 603, en bas du village.



Le port de gants de motocyclisme certifiés CE est désormais obligatoire, à moto ou en scooter, pour le conducteur et le passager.



Les manifestations passées

La randonnée des lavoirs



avec les courageux sportifs

et les courageux bénévoles...



Le concours du SIVT

Romane Diderotto de Vaux a remporté le 2ème prix du 13e et dernier concours du SIVT du Pays messin dont le thème était « Dessine-moi la faune et la flore au bord de l'eau ». Elle concourait dans le groupe 2 des enfants âgés de 8 à 11 ans. Toutes nos félicitations !



La soirée Beaujolais au profit du Téléthon

Le repas a été apprécié de tous. L'ensemble des animations (repas, peluches, ampoules, tombola et dons) a permis de dégager 2065 euros, reversés au Téléthon.



Zoom sur la jeunesse ...



L'accueil des enfants : les écoles - le périscolaire

Notre commune dispose de trois classes : une classe commune pour les trois sections de l'école maternelle et deux classes à l'école primaire, une pour les CP-CE1-CE2 et une pour les CM1-CM2.

Composée de 3 institutrices et d'une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), l'équipe pédagogique est animée par un esprit constant en recherche de la meilleure qualité d'enseignement.

Les enfants évoluent dans un cadre privilégié et sécurisé avec des effectifs qui permettent un travail «sur mesure» (22 élèves en maternelle - 15 au CP/CE1/CE2 - 15 au CM1/CM2). Depuis plusieurs années, l'équipe travaille conjointement avec l'association des P'tits Loups, en charge de la mise en place des activités périscolaires, sur un projet pédagogique partagé dans l'intérêt des enfants. L'année dernière ce travail conjoint a permis de proposer à la fête des enfants en fin d'année, un spectacle commun très apprécié par tous.

Les structures disposent des équipements présents sur la commune (terrain multisports, aire de jeux, salle informatique, etc.) financés par la commune ou par les associations du village (La Valoise, l'association des parents d'élèves).

L'accueil des enfants en dehors des horaires scolaires est assuré de 7h30 à 18h par le périscolaire géré par l'association « Les P'tits Loups » (activités telles que cirque, éducation routière, arts de la table, restauration pour le déjeuner). Durant les vacances scolaires, des centres aérés sont proposés avec des thèmes variés (Star Wars, éveil à la nature, sports, etc).

Et les adolescents ne sont pas en reste avec un accueil et des centres rien que pour eux !

Pour une inscription aux écoles de Vaux, se rapprocher de la mairie.

Pour plus d'informations sur le périscolaire et les P'tits Loups :

lesptitsloupsvaux57@gmail.com





Zoom sur la jeunesse ... suite

La rentrée des classes :

M. Roland Simon, Mme Stéphanie Weiss, Mme Raphaëlle Ancien, Mme Charlène Fliss, Mme Florence Hayot, Mme Josyane Leclair.



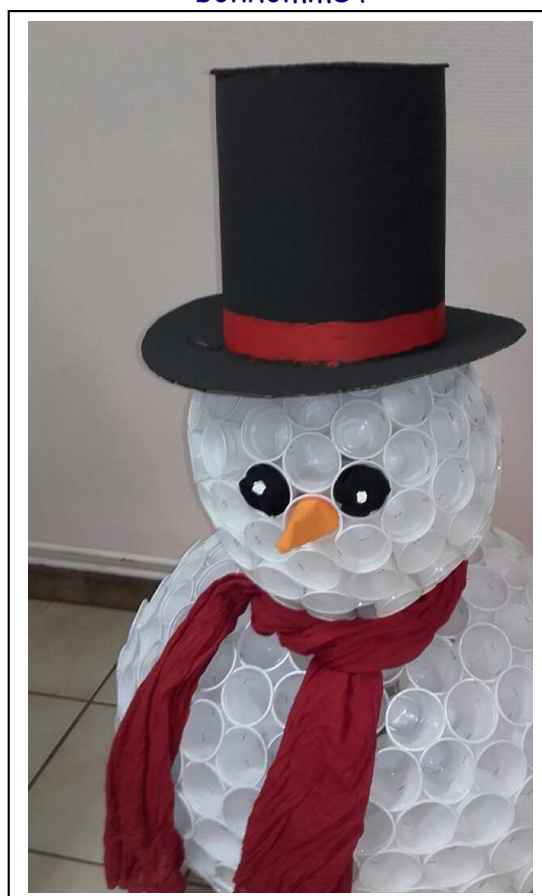
Des jouets et beaucoup de concentration



La visite de Saint Nicolas



A défaut de neige, un sympathique bonhomme !





A vos agendas

- A l'occasion des vœux pour la nouvelle année, M. le maire et l'équipe municipale recevront les nouveaux arrivants dans la commune le samedi 7 janvier à 18 h à la salle des fêtes.
- Le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 26 mars 2017.
- La journée Via Vaux organisée par les P'tits Loups se déroulera le dimanche 11 juin.

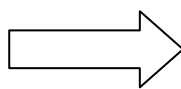
Dates des élections en 2017 :

1er tour de la Présidentielle : le 23 avril

2ème tour de la Présidentielle : le 7 mai

1er tour des Législatives : le 11 juin

2ème tour des Législatives : le 18 juin



- Les personnes qui souhaiteraient participer à la tenue du bureau de vote sont invitées à se faire connaître en contactant la mairie.
- la mairie sera fermée du 29/12 au 03/01/2017, sauf le samedi 31 décembre de 10h à 12h, afin de permettre les inscriptions sur les listes électorales.

Divers

- Mme Bernadette Klein envisage de constituer un groupe pour contribuer à valoriser le village, par des écrits, des photos, des vidéos, concernant le passé et le présent. Toute personne intéressée -quel que soit son âge- peut s'adresser à Mme KLEIN au 8b rue du Val de Metz - 03 87 60 19 27
- Le Tennis club du Pâtis vous souhaite une bonne et heureuse année et vous attend, dans son cadre champêtre avec ses deux cours extérieurs et son cours couvert, apprécié en cette période de l'année !
Contact : Christian Favre au 03 87 60 57 16 ou sur le site <http://vauxpatis.free.fr>
- le club des marcheurs de Vaux organise un séjour d'une semaine à Lège-Cap-Ferret (Gironde) du 24/06/17 au 01/07/17. Il reste quelques places disponibles. Le prix sera de l'ordre de 800 euros, suivant le nombre de participants (paiement en 4 fois). Il comprend le séjour, le transport en car grand tourisme, l'assurance annulation ou interruption de séjour. Renseignement et programme auprès de Mme Josette Peultier ou M. Georges Leclair (03 87 60 10 45 ou georgesleclair@aol.com). Nombre de places limitées, inscription avant le 14 janvier 2017.
Et rendez-vous tous les lundis à 14 h en bas de la rue du Val de Metz pour 2 h de marche...

Rédaction : équipe municipale - contribution de l'APEV et des P'tits Loups.

Photos : M. Monget et équipe municipale

Téléphone de la mairie : 03 87 60 08 56

mairievaux57@orange.fr